



HAL
open science

Etude du lien entre précarité et recours à l'aide humaine des personnes âgées dépendantes

Sébastien Dambrine

► **To cite this version:**

Sébastien Dambrine. Etude du lien entre précarité et recours à l'aide humaine des personnes âgées dépendantes. 2024. hal-03798818v3

HAL Id: hal-03798818

<https://hal.science/hal-03798818v3>

Preprint submitted on 1 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sébastien Dambrine, doctorant, Université Sorbonne Paris Nord, Centre d'économie Paris nord, équipe SPI (Villetaneuse)

Etude du lien entre précarité et recours à l'aide humaine des personnes âgées dépendantes

Introduction

La dépendance liée à l'âge est enjeu majeur des politiques de prise en charge des séniors. Nous proposons de réaliser une étude statistique des déterminants de l'aide humaine informelle et des incapacités à réaliser les actes de la vie quotidienne. Ceci afin d'avoir un regard éclairé sur la question de la dépendance liée à l'âge. Cette étude se situe dans un esprit de compréhension des mécanismes qui pourraient entraîner une prédisposition à la dépendance. A l'aide des résultats de l'enquête SHARE (8^{ème} vague) nous pourrions ainsi mettre en lumière les éventuelles lacunes des mécanismes de financement de la dépendance et ainsi proposer des pistes d'amélioration. Notre recherche se porte sur la population en âge de percevoir l'APA c'est-à-dire les 60 ans et plus. Nous présenterons les résultats de plusieurs séries de régressions (linéaires et logistiques) en intégrant des variables explicatives de différentes natures de façon à étudier l'influence du contexte social et financier sur la probabilité d'avoir recours à l'aide humaine et donc de se trouver en situation d'altération de son autonomie. Nous avons par ailleurs choisi d'étudier individuellement le recours à l'entourage de l'indice d'altération des actes de la vie quotidienne afin de comparer l'effet de nos variables explicatives sur ces deux facteurs qui nous semblent bien illustrer les situations de dépendance.

L'intérêt de notre étude réside donc dans la légitimisation de ce lien au regard de la question de l'inégalité. Pour autant nous pourrions considérer que la dépendance n'est pas constitutive d'une inégalité, mais ne reposerait que sur un caractère individuel, indépendant de son environnement. Roméo Fontaine et Sophie Pennec¹ rappellent les 3 conditions de Bihr et

¹ Roméo Fontaine et Sophie Pennec, « Les inégalités sociales dans la vieillesse », *Gérontologie et société* 42 / 162, n° 2 (2020): 19-36, <https://doi.org/10.3917/g1.162.0019>.

Pfefferkorn² afin de caractériser une inégalité sociale. Nous pouvons donc formuler l'hypothèse que si le lien dépendance précarité est statistiquement démontré il soit constitutif d'une inégalité. Nous pouvons donc considérer ces 3 conditions au regard de notre sujet.

La première est que « l'attribut considéré corresponde à une ressource de la société. ». Notre étude a pour but de déterminer si la précarité joue un rôle statistiquement significatif sur le fait d'être dépendant. Ils rappellent le caractère large de cette condition faisant mention notamment à l'état de santé comme une ressource. Nous pouvons donc considérer que l'état de dépendance peut également en être une et de ce fait valider la première condition.

La deuxième selon eux est « que l'inégale répartition de cette ressource doit pouvoir être imputée aux structures constitutives de la société. Dit autrement, elle doit être, au moins en partie, le résultat d'une institution, d'une organisation ou d'une norme sociale. Il peut s'agir du modèle d'organisation des soins ou de leur mode de financement dans le cas des inégalités de santé, du caractère décentralisé des politiques d'aide à l'autonomie dans les inégalités d'accès aux services médico-sociaux... ». Nous recherchons ici à démontrer par le lien dépendance / précarité une inégalité sociale liée aux revenus de l'individu. Nous devons par ailleurs considérer notre modèle décentralisé de prise en charge où le montant des aides n'est pas harmonisé sur l'ensemble du territoire. Ainsi si la précarité en France a une forte composante de territorialité et que les territoires eux-mêmes ne sont pas pourvoyeurs d'aides identiques nous pouvons donc bien considérer que le second critère est complété.

La troisième condition est qu'une « inégalité sociale fait intervenir un critère d'équité : l'inégalité fait naître un sentiment d'injustice [...] C'est principalement à ce titre que sont condamnées les inégalités de revenus (Piketty, 2001), d'espérances de vie avec et sans incapacité (Cambois, Laborde et Robine, 2008) et d'états de santé (Jusot, Tubeuf et Trannoy, 2009) ». Nous considérons ainsi que notre troisième critère est aisément rempli. Nous nous proposons donc de vérifier notre hypothèse par l'étude suivante.

² Alain Bihl et Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités*, Repères (Paris: La Découverte, 2008), 13, <https://www.cairn.info/le-systeme-des-inegalites--9782707152206.htm>.

1. Données et méthodologie

Pour évaluer les facteurs qui expliquent la probabilité qu'une personne âgée demande l'aide d'un proche ou soit en situation de dépendance, nous utilisons les données issues de l'enquête SHARE

1.1. Enquête SHARE

DESCRIPTION ENQUETE SHARE

Pour réaliser cette analyse, nous avons recueilli les informations des 8 vagues de l'enquête SHARE auprès de la plateforme en ligne de l'étude. Nous avons ensuite retenu les répondants français, exclu les individus de moins de 60 ans et ceux présentant une absence de réponse aux variables sélectionnées. Nous avons par ailleurs exclu de la base l'année 2013 en raison du trop grand nombre de données aberrantes sur l'indicateur de revenu net. Nous obtenons ainsi une base composée de 14090 observations.

1.2. Choix des variables

Nous souhaitons par cette méthode d'analyse mettre en lumière les mécanismes qui peuvent influencer le recours à l'aide, marqueur du niveau de dépendance ainsi que ceux qui pourront motiver les financeurs (ici les conseils départementaux) dans les décisions d'orientation budgétaire.

Afin de pouvoir vérifier l'hypothèse par laquelle le niveau de vie peut avoir un effet sur la probabilité d'avoir besoin au recours d'un proche nous choisissons d'effectuer notre analyse avec deux types de variables explicatives :

- Sociologiques : revenus net annuels du ménage, nombre d'années d'études, taille du ménage.
- Sanitaires : ADLA, IADLA, indice de qualité de vie

Nous réaliserons ainsi une série de régressions logistiques se basant sur les variables présentées dans le tableau suivant. Celui-ci présente dans les lignes grisées les variables dépendantes et dans les lignes laissées blanches les variables explicatives ;

Tableau 1 description des variables

Variable	Description
----------	-------------

Sp002_mod (aide d'un proche)	Aide reçue de la famille, amis ou voisins pour les soins personnels, tâches ménagères et démarches administratives.
ADLA	Somme de 5 tâches quotidiennes : s'habiller, se baigner, manger, marcher à l'intérieur, se lever. Indice de 0 à 5, plus il est élevé, plus il y a de difficultés.
IADLA	Somme des activités : appels téléphoniques, prise de médicaments, gestion de l'argent. Indice de 0 à 3, plus il est élevé, plus il y a de difficultés.
edueyears_mod	Nombre d'années d'éducation des répondants. Question posée à partir de la 2ème vague avec des taux de valeurs manquantes élevés.
thinc_m	Variable basée sur gv_grossnet pour la vague 1 et thinc de gv_imputations pour les autres vagues. Remplie pour les entretiens réguliers à la vague 7.
hhsiz	Nombre de personnes vivant dans le ménage des répondants.
casp	Score CASP-12 mesurant la qualité de vie, basé sur 4 sous-échelles : contrôle, autonomie, plaisir, auto-réalisation. Score de 12 à 48.

1.3. Test de corrélation :

Afin de discriminer les variables à intégrer au modèle statistique nous réalisons une mesure des corrélations entre les différentes variables explicatives en calculant leur taux de corrélation en ayant un regard sur la significativité de celui-ci. Le tableau 2 suivant présente

les différents résultats. Nous retenons ainsi l'ensemble des variables dans notre modèle statistique.

Tableau 2 test de corrélation des variables explicatives

	IADLA	Revenus net	Nb années d'étude	Taille du ménage	Indice de qualité de vie
IADLA	X				
Revenus nets du ménage	-0.09*	X			
Nombre d'années d'étude	-0.06*	0.19*	X		
Taille du ménage	-0.04*	0.29*	0.05*	x	
Indice de qualité de vie	-0.21*	0.22*	0.09*	0.05*	x

(* résultat significatif)

1.4. Choix de la classe d'âge

Michel Duée et Cyril Rebillard³ fixent un âge d'entrée en dépendance situé autour de 80 ans. Nous pouvons par ailleurs constater que l'indicateur du taux de dépendance par classe d'âge confirme ce chiffre. Le graphique ci-dessous montre en effet que la barre des 10% est franchie à l'âge de 80 ans. Les données de SHARE nous permettent de distinguer l'âge des personnes interrogées. Les courbes ci-dessous et l'analyse menée par Duée et Rebillard nous poussent à effectuer une segmentation de notre échantillon afin d'étudier l'effet sur la catégorie de population la plus à même d'être en situation de dépendance. En effet il nous paraît plus

³ « La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040 – Données sociales : La société française | Insee », consulté le 30 septembre 2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371933?sommaire=1372045>.

pertinent de cibler la part de population où la prévalence de la dépendance est plus importante et de la comparer à l'ensemble des personnes en âge d'avoir recours à l'APA.

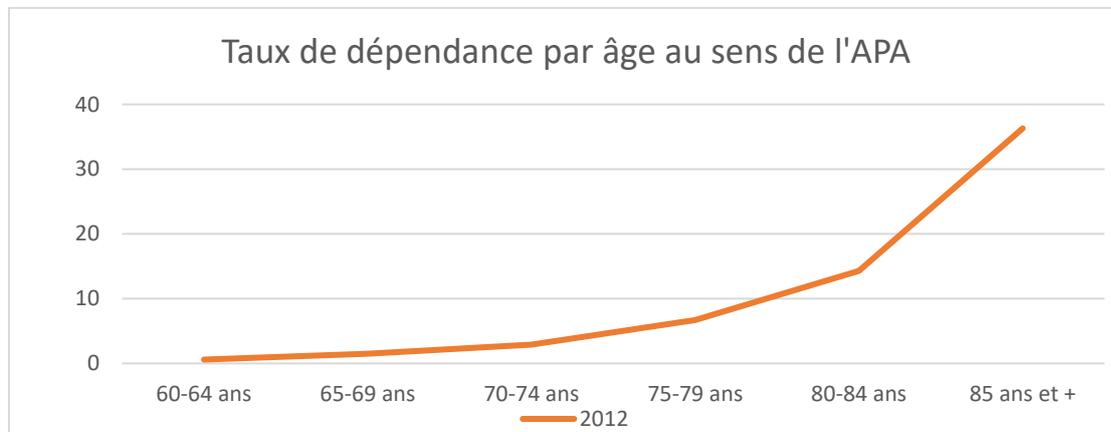


Figure 1 Dépendance par âge. Tableaux de l'économie Française édition 2014 INSEE

Nous avons par ailleurs effectué un test comparatif de deux variables identiques (niveau de vie) en modifiant la population de 60 à 74 ans pour le groupe 1 et de 75 ans et plus pour le groupe 2. Si les deux groupes présentent une significativité comparable inférieure à 0,1 % , l'effet est plus élevé pour la classe d'âge des 75 ans et plus. Nous avons également démontré par un test d'égalité des coefficients sur deux régressions l'une portant sur le groupe 1 l'autre portant sur le groupe 2 que les coefficients sont significativement différents ; $t^*=2,96$. L'effet est donc différent. Cela justifie l'analyse différenciée de la population des plus de 75 ans.

Nous calculons la statistique selon la formule suivante ;

$$t^* = \frac{|\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2|}{\sqrt{\text{Var}(\hat{\beta}_1) + \text{Var}(\hat{\beta}_2)}}$$

Où :

- $\hat{\beta}_1$ est le coefficient de la régression 1
- $\hat{\beta}_2$ est le coefficient de la régression 2
- $\text{Var}(\hat{\beta}_1)$: la variance de l'estimateur du coefficient de la régression 1
- $\text{Var}(\hat{\beta}_2)$: la variance de l'estimateur du coefficient de la régression 2
- t^* représente la valeur du test calculée en utilisant la différence en valeur absolue entre les coefficients des deux régressions divisée par la racine carrée de la somme des variances des estimateurs des coefficients.

2. Etudes préliminaires

3. Modèle économétrique

Dans cette partie, nous essayons de lier le recours à l'aide d'un membre de la famille à différents facteurs d'ordre socio-économiques et sanitaires par le biais d'un modèle logit.

$$P(\text{SP002_mod}=1|X) = \alpha + \beta_1 \text{[[IADLA]]}_i + \beta_2 \text{[[eduyears_mod]]}_i + \beta_3 \text{[[thinc_m]]}_i + \beta_5 \text{[[hhsz]]}_i + \beta_6 \text{[[casp]]}_i + \varepsilon_i$$

α, β_j ($j=1$ à 5) sont les paramètres à estimer ; ε_i est le terme d'erreur du modèle. SP002_mod est la variable à expliquer et, IADLA, eduyears_mod, thinc_m, hhsz, caspi sont les variables explicatives. Une valeur positive des coefficients β_1, β_2 indiquent qu'une hausse de l'indice des activités de la vie (ADLA) et des activités instrumentales de la vie quotidienne (IADLA) est associée à une hausse de la probabilité de recourir à l'aide d'un proche, respectivement. En revanche, on s'attend à ce que les coefficients $\beta_3, \beta_4, \beta_5, \beta_6$ soient négatifs. Autrement dit, les personnes issues d'un ménage à revenu élevé auront moins tendance à être dans une situation de dépendance. De plus, les individus ayant un niveau d'étude élevé ont moins tendance à recourir à l'aide d'un proche. Concernant la taille du ménage et le niveau de qualité de vie, on s'attend à ce qu'ils réduisent la probabilité de recourir à l'aide d'un proche.

Dans les modèles de régression linéaire, les coefficients peuvent être interprétés comme des effets marginaux. Cependant, les coefficients obtenus avec les modèles logit permettent de savoir uniquement le sens de la relation mais ne permettent pas de quantifier l'effet des variables explicatives. Ainsi, nous avons calculés les effets marginaux des variables explicatives sur la probabilité de recourir à l'aide d'un proche.

4. Analyse des résultats

Dans cette partie, nous présentons les résultats de notre étude sur les facteurs qui influencent la dépendance liée à l'âge. Nous avons analysé comment les conditions socio-économiques affectent la probabilité de recourir à l'aide d'un proche et l'indice des activités de la vie

quotidienne (ADLA). La section 5.1 explore l'effet de la précarité du recours à l'aide humaine informelle, tandis que la section 5.2 examine l'impact de ces facteurs sur l'indice ADLA c'est-à-dire la capacité à effectuer des actes de la vie quotidienne.

4.1. Effet de la précarité sur le recours de l'entourage

Nous examinerons ici les résultats obtenus à partir des régressions logistiques visant à déterminer l'impact de la précarité sur le recours à l'aide de l'entourage chez les personnes âgées. Cette section mettra en lumière les effets marginaux des différentes variables explicatives sur la probabilité d'avoir besoin d'un proche pour l'assistance quotidienne. Nous réaliserons ensuite une présentation graphique permettant mettre en lumière la façon dont des facteurs tels que les revenus nets influencent la dépendance des seniors.

4.1.1. Régressions logistiques

Dans ce tableau nous examinons l'effet marginal variables explicatives sur la probabilité d'avoir recours à un membre de l'entourage (individus ayant répondu *oui*) comparativement au 1^{er} quartile de la variable analysée.

Tableau 3 Analyse des effets marginaux des variables explicatives sur le recours à l'aide de l'entourage

	dF/dx	z	P> z	Significativité
as.factor(iadla)1	0,22261	7,5981	3.005e-14	***
as.factor(iadla)2	0,31769	5,2684	1.376e-07	***
as.factor(iadla)3	0,47309	5,6453	1.649e-08	***
eduyears_mod	-0,00127	-2,4844	0.01298	*
thinc_m	-1,1E-06	-4,2772	1.892e-05	***
hh_size	-0,10678	-14,7287	< 2.2e-16	***
casp	-0,00838	-12,6673	< 2.2e-16	***

Légende : inférieur à 0,1% ***, inférieur à 1% **, inférieur à 5% *, inférieur à 10% (.)

Analyse de la proportion de personnes ayant recours à l'aide d'un proche par classe de revenus net

Dans le tableau suivant nous représentons de façon graphique la proportion de personnes ayant répondu oui lorsqu'il leur est demandé s'ils reçoivent de l'aide d'un proche. Pour chaque classe nous avons compté le nombre de réponses positives et présenté la proportion qu'elle représente face au nombre total de réponses (seuls les oui et non sont analysés).

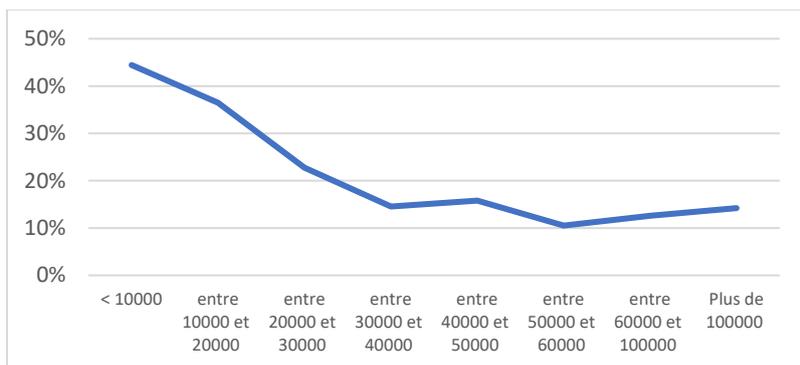


Figure 2 Proportion de personnes ayant recours à l'aide d'un proche par classe de revenus nets

Analyse de la proportion de personnes ayant recours à l'aide d'un proche par de revenus net

Dans le tableau suivant nous représentons de façon cumulative la proportion de personnes ayant répondu oui lorsqu'il leur est demandé s'ils reçoivent de l'aide d'un proche. Nous n'avons cette fois-ci pas échantillonné la base de données mais nous avons compté le nombre de réponses positives des personnes ayant un revenu inférieur à une valeur x (correspondant à la graduation de l'axe des abscisses) et présenté la proportion qu'elle représente face au nombre total de réponses (seuls les oui et non sont analysés).

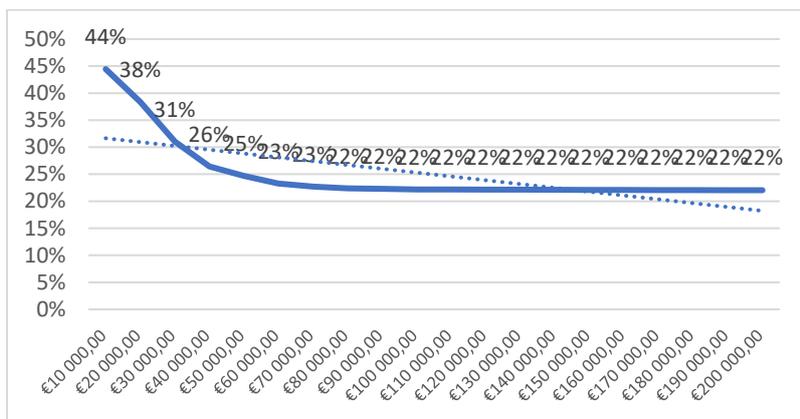


Figure 3 Proportion de personnes ayant recours à l'aide d'un proche en fonction du revenu

4.1.2. Visualisation du revenu médian départemental selon un seuil précarité / dépendance

Dans le tableau suivant nous avons retenu un seuil de 30000 euros (qui fait l'objet des discussion suivantes) afin de visualiser les départements s'éloignant le plus de celui-ci et donc étant plus à risque du point de vue du rapport précarité / dépendance.

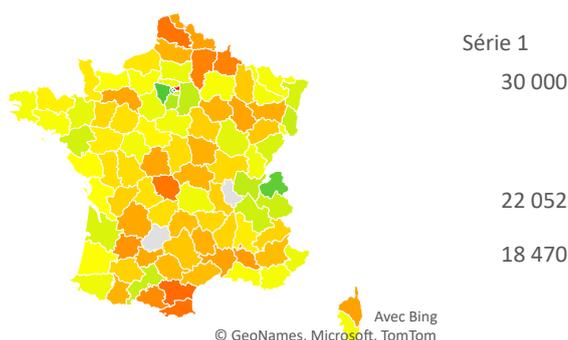


Figure 4 Revenus médians départementaux au regard d'un seuil de 30000 euros / an

4.2. Effet de la précarité sur l'indice ADLA

Nous examinerons ici les résultats obtenus à partir des régressions logistiques visant à déterminer l'impact de la précarité sur l'indice ADLA chez les personnes âgées. Cette section mettra en lumière les effets marginaux des différentes variables explicatives sur la probabilité d'appartenir à une classe déterminée de l'indice ADLA. Nous réaliserons ensuite une présentation graphique permettant visualiser plus facilement les effets marginaux en fonction des classes d'ADLA.

Régressions logistiques

Tableau 4 Analyse des effets marginaux des variables explicatives sur l'indice des activités de la vie quotidienne

Variable	0	1	2	3	4	5
iadla	-1.1655e-01 ($< 2.2e-16$ ***)	8.1128e-02 ($< 2.2e-16$ ***)	2.1307e-02 ($< 2.2e-16$ ***)	8.5997e-03 ($< 2.2e-16$ ***)	4.0238e-03 (3.479e-13 ***)	1.4888e-03 (3.262e-07 ***)
thinc_m	8.1358e-07 (1.138e-05 ***)	-5.6633e-07 (1.249e-05 ***)	-1.4874e-07 (1.976e-05 ***)	-6.0032e-08 (4.456e-05 ***)	-2.8089e-08 (0.0001335 ***)	-1.0393e-08 (0.000911 ***)
eduyyears_mod	7.6283e-04 (0.043612 *)	-5.3100e-04 (0.043855 *)	-1.3946e-04 (0.044881 *)	-5.6287e-05 (0.046906 *)	-2.6337e-05 (0.0507689 .)	-9.7445e-06 (0.060463 .)
hhsiz	1.3046e-02 (0.003496 **)	-9.0812e-03 (0.003572 **)	-2.3851e-03 (0.003934 **)	-9.6263e-04 (0.004675 **)	-4.5041e-04 (0.0062405 **)	-1.6665e-04 (0.011195 *)
casp	1.1468e-02 ($< 2.2e-16$ ***)	-7.9826e-03 ($< 2.2e-16$ ***)	-2.0965e-03 ($< 2.2e-16$ ***)	-8.4617e-04 ($< 2.2e-16$ ***)	-3.9592e-04 (9.512e-14 ***)	-1.4649e-04 (5.187e-07 ***)

Légende : inférieur à 0,1% ***, inférieur à 1% **, inférieur à 5% *, inférieur à 10% (.)

Représentation graphique des effets des variables explicatives sur l'indice ADLA

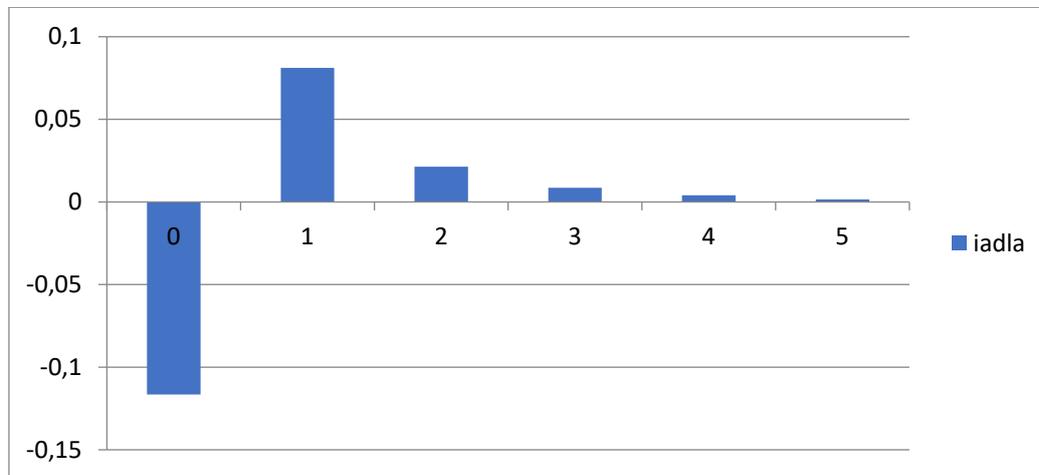


Figure 5 Comparaison des effets significatifs de l'indice IADLA sur l'indice ADLA

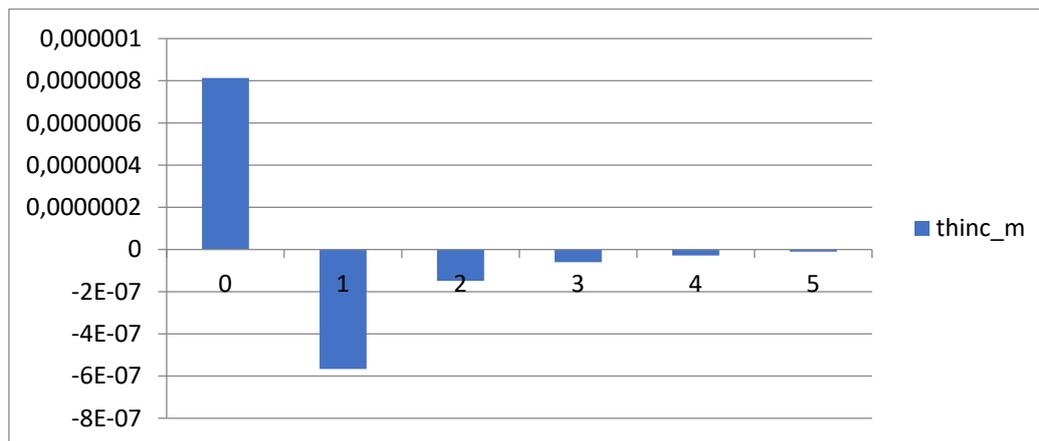


Figure 6 Comparaison des effets significatifs des revenus nets du ménage l'indice ADLA

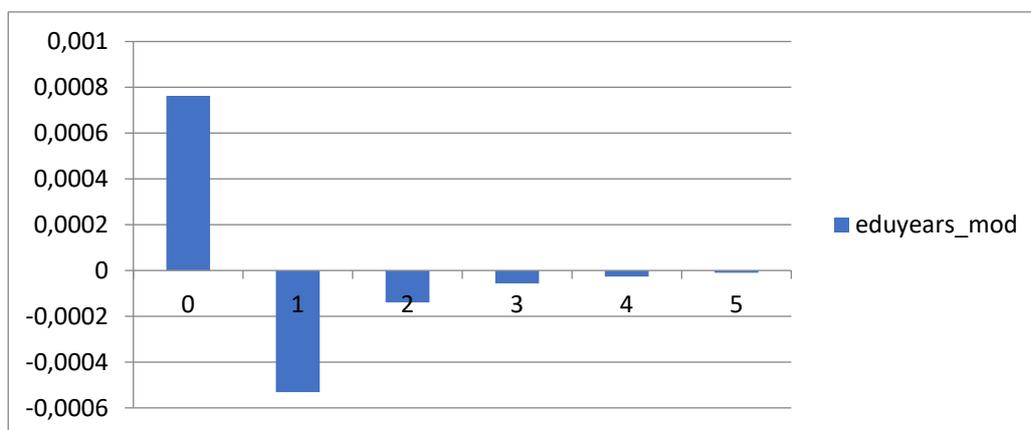


Figure 7 Comparaison des effets significatifs du nombre d'années d'études sur l'indice ADLA

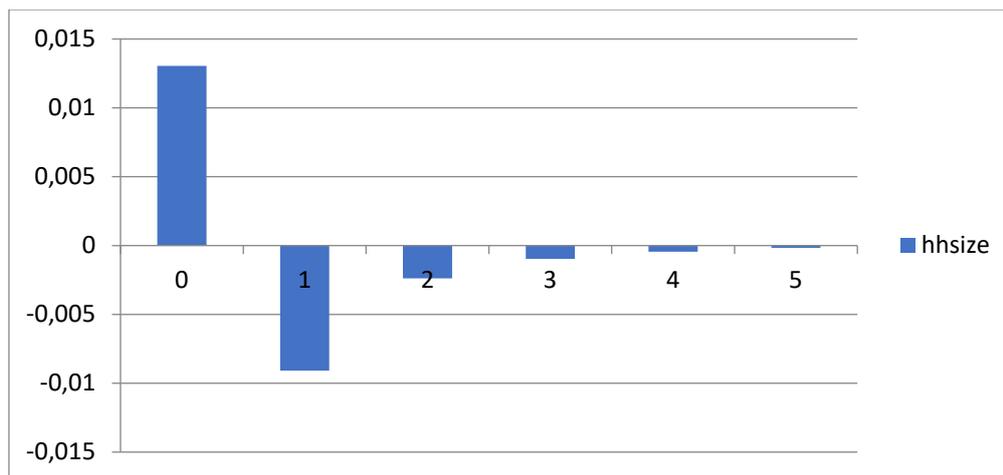


Figure 8 Comparaison des effets significatifs de la taille du foyer sur l'indice ADLA

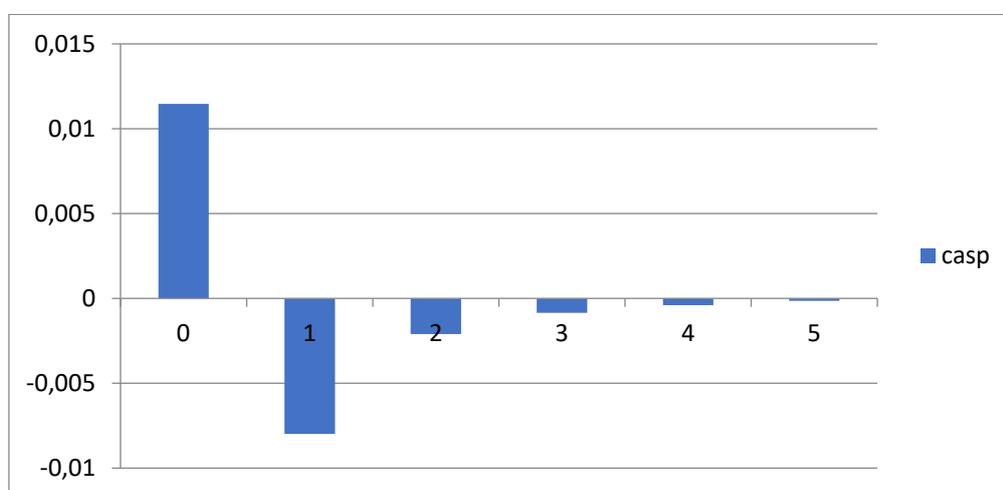


Figure 9 Comparaison des effets significatifs de la qualité de vie sur l'indice ADLA

5. Robustesse

6. Discussion

Notre étude permet de montrer un lien significatif entre la probabilité d'avoir recours à l'aide de l'entourage et la situation de précarité dans laquelle se trouve le sénior. L'enquête SHARE nous permet en effet d'étudier les revenus individuels au regard d'indicateurs illustrant la dépendance de ces mêmes individus. Nous avons ainsi considéré deux variables illustrant la dépendance, tout d'abord le fait d'avoir recours à l'entourage puis l'indice d'altération des actes de la vie courante (ADLA).

Effets de la précarité sur le recours à l'aide de l'entourage

Nos résultats présentés dans le tableau 2 montrent un effet très significatif sur l'ensemble des variables explicatives. Nous n'avons pas réalisé de visualisation graphique pour ces résultats principalement pour une question d'échelle. En effet les variables explicatives ont des étendues non comparables. A titre d'exemple les revenus nets ont une étendue de plusieurs centaines de milliers d'euros tandis que le nombre d'années d'études ne dépasse pas l'échelle des dizaines. Ainsi un Euro de revenu supplémentaire aura bien entendu un effet dramatiquement plus faible qu'une année d'étude supplémentaire.

Nous pouvons donc retrouver un lien négatif entre les revenus nets du ménage et la probabilité d'avoir recours à l'aide de l'entourage. Ceci démontre un effet vertueux du revenu par lequel plus le sénior a un revenu élevé moins il a de chance d'appartenir aux groupes ayant recours à l'aide d'un membre de l'entourage. Ce lien est par ailleurs confirmé par les résultats des variables de contrôle. La variable de qualité de vie indique par ailleurs également une relation négative très significative⁴. La variable du nombre d'année d'études confirme également de la même façon ce lien entre niveau de vie et recours à l'aide d'un proche.

Nous constatons en revanche un résultat étonnant, la variable représentant la taille du ménage montre également un lien négatif. Plus le ménage contient de membres moins la personne déclare avoir recours à l'aide d'un proche. Davin et al⁵ notent dans une étude du coût de l'aide informel que les « Ces répondants peuvent ainsi avoir plus de mal à différencier ce qui tient de l'aide informelle de ce qui correspond à leur implication habituelle dans les activités de la vie courante en tant que conjoint. Ces résultats montrent qu'ils ne peuvent être assimilés ». Ainsi nous suggérons comme explication que les séniors répondant à cette question pourraient avoir tendance à ne pas considérer l'aide apportée dans les IADL comme une aide réelle puisque celle-ci est une composante habituelle du quotidien. Ainsi plus le sénior est isolé plus cette aide devient visible en cela qu'un déplacement au sein du foyer devient nécessaire.

⁴ Pour justifier l'emploi de la variable *cas* nous avons réalisé une régression linéaire avec pour variable dépendante le niveau de vie et la qualité de vie comme variable explicative qui montre un effet très significatif inférieur à 0,1% où 1 point d'indice supplémentaire correspond à une augmentation de 870 euros par an.

⁵ Bérangère Davin, Alain Paraponaris, et Christel Protière, « Pas de prix mais un coût ? Évaluation contingente de l'aide informelle apportée aux personnes âgées en perte d'autonomie », *Economie et Statistique* 475, n° 1 (2015): 51-69, <https://doi.org/10.3406/estat.2015.10526>.

S'agissant des variables de contrôle ADLA et IADLA nous retrouvons dans surprise que plus le senior présente d'altérations dans ces deux catégories plus il a recours à l'aide d'un proche. Afin de mieux visualiser l'effet que peut avoir le revenu sur le recours à l'aide d'un proche nous avons réalisé indépendamment des régressions deux graphiques (figures 2 et 3) présentant la proportion de personnes ayant répondu oui à la question « recevez vous de l'aide de votre entourage ». Ces deux visualisations (cumulatives et par échantillon) montrent que la proportion de réponse négative chute fortement lorsque le revenu augmente. Nous pouvons par ailleurs constater une stabilisation de la courbe aux alentours d'un revenu de 30000 à 40000 Euros par an. Cette méthode d'illustration nous semble plus pertinente que l'analyse de l'effet du revenu sur le recours qui ne peut montrer cette normalisation qui s'opère. En effet nous pouvons artificiellement calculer le revenu à partir duquel l'effet deviendrait négatif cependant en dehors du fait qu'il dépasse le million d'Euro par an cela viendrait à considérer que le revenu n'est pas un facteur diminuant la dépendance mais un réel médicament ce qui n'est bien évidemment pas le cas. Des cas célèbre de milliardaires dépendants en sont la parfaite illustration.

Dans notre carte présentée en figure 4 nous proposons de visualiser l'état des revenus médians départementaux au regard d'un seuil de 30000 Euros à partir duquel la courbe vue en figures 2 et 3 commence à se stabiliser. Si la précarité des départements n'est pas une nouveauté cette carte permet de mettre en relief une forme de cartographie du risque de majoration de la dépendance en fonction du facteur du revenu des ménage. Elle permet notamment de constater des particularités régionales avec un effet tache d'encre notamment dans les départements du nord et du sud-ouest. Cet effet nous pousse par ailleurs à nous interroger sur la pertinence d'une échelle départementale du financement dans la mesure où les zones de précarité ne semble pas limités à cette échelle.

Effets de la précarité sur l'indice ADLA

Nous constatons dans nos graphiques (figure 5 à 8) des effets très proportionnels qui montrent tous à des échelles différentes des liens similaires. Nous observons deux formes d'effets, des effets vertueux et d'autres négatifs. Ceux-ci sont par ailleurs progressifs de façon négative. Plus l'indice augmente plus l'indice diminue.

Tout comme dans notre analyse précédente les variables de revenu, de nombre d'années d'études, de taille du ménage et de qualité de vie présente un effet négatif sur la probabilité d'appartenir aux classes ayant le plus de perturbations dans la capacité à effectuer les actes de la vie quotidienne. Cet effet décroît au fur et à mesure que le nombre de limitation augmente ce qui nous pousse à penser que plus la valeur de l'indicateur en question augmente plus la chance d'appartenir aux classes supérieures diminue. A l'inverse la probabilité d'appartenir à la classe sans perturbation quant à elle augmente.

Lors que nous observons les variables de recours à l'aide d'un proche et d'IADLA nous constatons sans aucune forme de surprise un lien inverse aux variables précédentes. Ces variables de contrôle viennent renforcer la crédibilité de nos observations.

Nous pouvons donc à l'aide de cette seconde variable dépendante illustrer ce lien précarité et dépendance.

Discussion générale

Nous avons ici observé l'effet du niveau de vie. Celui-ci est par ailleurs illustré par Laetitia Brabant-Delannoy (2019)⁶ ; « Si, en 2018, l'espérance de vie des 5 % des hommes les plus aisés culminait à 84,4 ans, celle des 5 % les plus pauvres plafonnait à 71,7 ans. Chez les femmes, cet écart est plus faible (huit ans). Le niveau de vie en lui-même faciliterait, ou au contraire limiterait, l'accès aux soins. ». S'agissant des aides à domicile une distinction est à opérer par rapport aux aides sanitaires. En effet l'aide à domicile ne dépend pas du même mode de financement et comporte un important reste à charge qui est par ailleurs illustré par Gramain (1997)⁷. Elle montre que « la différence d'effet du revenu sur le recours aux aides non sanitaires seules en fonction de la nature physique ou mentale de la dépendance trouve son explication dans l'hétérogénéité de ces aides professionnelles ». Elle précise également que « disposer d'un revenu faible est en fait associé à une probabilité plus élevée soit de

⁶ Laetitia Brabant-Delannoy, « Perspectives du vieillissement et de la perte d'autonomie en France », *Constructif* 53, n° 2 (2019): 5-9, <https://doi.org/10.3917/const.053.0005>.

⁷ Agnès Gramain, « Décisions de recours au système de soins dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes : un modèle de choix discret dynamique », *Économie & prévision* 129, n° 3 (1997): 239-54, <https://doi.org/10.3406/ecop.1997.5876>.

choisir une prise en charge purement profane, soit de recourir à une aide sanitaire seule (aide gratuite), soit enfin de recourir à une aide non sanitaire seule lorsque la personne âgée ne présente pas de troubles du comportement ». Notre étude ne permet cependant pas d'avoir d'informations sur le recours à l'aide professionnelle. Cependant il semble important de noter l'influence de la question du reste à charge. Celui-ci est par ailleurs étudié par l'étude de Davin et al⁸ que nous avons évoqué précédemment. Les auteurs s'interrogent sur le consentement à payer (CAP) et montrent qu'il est sensiblement lié à différents facteurs. Ceux-ci sont par exemple géographique, celui-ci tient compte en effet du coût d'opportunité (frais de déplacement, temps du déplacement). Il est intéressant de mettre cette observation en relief avec notre observation relative à la taille du ménage. Les aidants naturels sont en effet plus disposés à payer un prix plus élevé au plus ils sont éloignés. Le CAP tient selon Davin et al également au niveau de vie des aidants, plus les revenus des aidants plus leur CAP est élevé. Ces derniers expliquent ce phénomène non seulement par une capacité à payer plus importante mais également par un calcul de substitution entre le revenu perçu par l'aidant et le coût d'une heure de travail où au plus le salaire horaire de l'aidant est élevé, au plus sa CAP croît. Il va de soit que le consentement à payer n'est pas une mesure d'évaluation directe de la capacité à payer le reste à charge. Cependant plus le CAP croît moins l'aidant est sensible au montant horaire du reste à charge et ainsi plus celle-ci lui est accessible.

Pour poursuivre notre revue de littérature sur le reste à charge nous pouvons citer l'étude de Dubois et al (2014)⁹ qui démontre que le recours à l'aide à domicile reste sensible au reste à charge : « une augmentation du reste à charge horaire de 10 % conduirait à une baisse du volume d'heures professionnelles consommées de 5,5 % en moyenne, quelle que soit la source de la variation du reste à charge. Le comportement de demande des bénéficiaires ne dépend donc pas uniquement de leur niveau de besoin, mais prend aussi en compte ce que leur coûte effectivement une heure d'aide. ». Amélie Carrère (2021)¹⁰ parvient à des conclusions similaires ; « Comme attendu, un RAC¹¹ élevé à domicile augmente la probabilité

⁸ Davin, Paraponaris, et Protière, « Pas de prix mais un coût ? »

⁹ Cecile Dubois et al., « Les déterminants du volume d'aide professionnelle pour les bénéficiaires de l'APA à domicile : le rôle du reste-à-charge », octobre 2014.

¹⁰ Amélie Carrère, « Vivre en établissement pour personnes âgées dépendantes ou rester à domicile : le rôle du contexte territorial », *Population* 76, n° 2 (2021): 327-57, <https://doi.org/10.3917/popu.2102.0327>.

¹¹ RAC : reste à charge

de résider en institution alors qu'un RAC élevé en institution la diminue. ». Ainsi ces conclusions viennent confirmer l'idée par laquelle le choix des seniors dépendants s'opère par leur capacité à financer l'aide. Le choix s'opérant ainsi dans un arbitrage économique centré sur le coût probablement au détriment de considérations plus personnelles.

Mathieu Brunel et al¹² s'intéressent à l'effet du taux de pauvreté sur le taux de bénéficiaires de l'APA à domicile et à l'offre de des services d'aide. Ils montrent que ces deux derniers apparaissent comme lié au taux de pauvreté. En raison d'un risque d'endogénéité lié au fait que la participation financière de l'APA est fonction du revenu du bénéficiaire il convient de prendre ces observations avec précaution. Il faut en revanche noter que les revenus élevés sont éligibles à l'APA, ils recevront une participation qui ne sera alors que de 10% du panier maximum d'aide. Il faut en revanche considérer le possible renoncement à l'aide du fait de son faible impact financier au regard de l'importance des démarches ou par un phénomène d'auto-censure. Malgré cette limite nous avons ici une précédente étude qui tend à démontrer le lien entre précarité et aide à domicile.

7. Conclusion

Cette étude nous permet de mettre en évidence l'existence d'un lien statistiquement significatif entre le niveau de vie d'un individu et la probabilité qu'il soit en situation de dépendance. Nous considérons en effet que le fait d'avoir recours à l'aide d'un proche pour les actes de la vie courante et avoir une majoration d'ADLA est constitutif d'un état de dépendance. Nous pourrions donc confirmer notre hypothèse que la dépendance constitue un risque d'inégalité sociale selon les critères de Bihr et Pfefferkot.

Nous souhaitons par cette recherche illustrer le lien important qui s'opère entre la précarité et la dépendance liée à l'âge. Celui-ci s'opère sur la majoration du risque d'être dépendant, mais également la capacité à payer ses aides à domicile. La dépendance n'étant pas considérée intégrée comme un risque pris en charge par l'assurance maladie. Elle ne fait par ailleurs pas l'objet d'une prévoyance (hors assurances privées) la prise en charge sociale intervient donc avec un reste à charge très important vecteur de nombreuses inégalités. Face

¹² Mathieu Brunel, Julie Latourelle, et Delphine Roy, « Les disparités d'APA à domicile entre départements », *LES DOSSIERS DE LA DREES*, n° 37 (juillet 2019): 38.

à une capacité à payer fonction du revenu du séniour dépendant les arbitrages que sont contraints de réaliser les séniours amènent à s'interroger sur la dimension de la qualité des prises en charge mais également sur l'égalité face au bien vieillir. En effet afin de voir se réaliser son souhait de se maintenir son domicile habituel le séniour dépendant doit être en capacité financière suffisante. Ceci ne pose pas un problème majeur dans la faible dépendance dans la mesure où des palliatifs sont simple à mettre en place. Cependant au plus l'état de santé et d'autonomie du séniour se dégrade au plus l'inégalité s'opère. Nous suggérons ainsi de penser la dépendance comme un mécanisme dont la mise en place s'inscrit des années avant qu'elle ne survienne et ainsi prévoir une politique de prévention primaire en fonction des altérations que causent les métiers à forte pénibilité (métiers relativement liés à la précarité). Enfin une prévention secondaire permettant de développer des moyens humains de prise en charge cette fois-ci en priorité dans les zones défavorisées où le nombre de personnes dépendantes aura tendance à être plus important. Nous souhaitons également que notre modèle de financement puisse effacer en partie l'inégalité territoriale par un accès au financement de la dépendance identique d'un territoire à l'autre. Nous appelons à ce que seule la situation du séniour requérant une aide sociale entre en compte dans le montant de cette aide. Nous déplorons le fait que des facteurs externes viennent parasiter les chances d'avoir accès à cette aide. Par facteurs externes nous pouvons à titre d'exemple considérer la disposition à payer des conseils départementaux qui par le jeu des arbitrages politiques peut favoriser un budget face à un autre et ainsi expliquer en partie les différences de traitement des séniours à l'échelle départementale. C'est cette échelle que nous souhaitons par ailleurs remettre en question, celle-ci appelle à se questionner sur la pertinence de la décentralisation du financement de l'APA et ainsi à continuer notre recherche en ce sens.

Bibliographie :

- Billaud, Solène, et Agnès Gramain. « Les déterminants de l'entrée en institution des personnes âgées ». *Actualité et dossier en santé publique*, n° 56 (septembre 2006): 43,44.
- Brabant-Delannoy, Laetitia. « Perspectives du vieillissement et de la perte d'autonomie en France ». *Constructif* 53, n° 2 (2019): 5-9. <https://doi.org/10.3917/const.053.0005>.
- Brunel, Mathieu, Julie Latourelle, et Delphine Roy. « Les disparités d'APA à domicile entre départements ». *LES DOSSIERS DE LA DREES*, n° 37 (juillet 2019): 38.
- Carrère, Amélie. « Vivre en établissement pour personnes âgées dépendantes ou rester à domicile : le rôle du contexte territorial ». *Population* 76, n° 2 (2021): 327-57. <https://doi.org/10.3917/popu.2102.0327>.
- Davin, Bérangère, Alain Paraponaris, et Christel Protière. « Pas de prix mais un coût ? Évaluation contingente de l'aide informelle apportée aux personnes âgées en perte d'autonomie ». *Economie et Statistique* 475, n° 1 (2015): 51-69. <https://doi.org/10.3406/estat.2015.10526>.
- Dubois, Cecile, Agnès Gramain, Helen Lim, Jingyue Xing-Bongioanni, et Quitterie Roquebert. « Les déterminants du volume d'aide professionnelle pour les bénéficiaires de l'APA à domicile : le rôle du reste-à-charge », octobre 2014.
- Eurostat. « Statistics on Rural Areas in the EU ». eurostat. Consulté le 7 mars 2023. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Archive:Statistics_on_rural_areas_in_the_EU/fr.
- Fontaine, Roméo. « Le recours à l'APA : déterminants et effets sur la prise en charge familiale des personnes âgées dépendantes ». Présenté à Workshop « Accès aux soins - Renoncement aux soins » : LEDA-LEGOS et la Chaire Santé Paris Dauphine, mars 2011. https://basepub.dauphine.psl.eu//bitstream/handle/123456789/7736/WS-ChaireSante_Fontaine.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- Gramain, Agnès. « Décisions de recours au système de soins dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes : un modèle de choix discret dynamique ». *Économie & prévision* 129, n° 3 (1997): 239-54. <https://doi.org/10.3406/ecop.1997.5876>.
- « La dépendance des personnes âgées : une projection en 2040 – Données sociales : La société française | Insee ». Consulté le 30 septembre 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371933?sommaire=1372045>.